



**GROUPE DE DROIT
COLLABORATIF
DU QUÉBEC**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
FORMATION PRINTEMPS 2010**

À MONTRÉAL

Jeudi 15 avril et vendredi 16 avril 2010
Jeudi 13 mai et vendredi 14 mai 2010

Nom : _____ Prénom : _____

Cabinet : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur _____

Courriel : _____

Année d'admission au Barreau : _____

Formatrices : Me Carolyn Polak et Me Louise Woodfine

Lieu à déterminer

Cette formation de 4 jours soit, 26 heures, est reconnue par le Barreau comme formation continue.

La formation comprend :

- Définition et description du processus;
- Comparaison du processus aux autres moyens de résolution de conflits;
- L'entrevue initiale;
- Le contact initial avec l'autre procureur;
- Les rencontres subséquentes;
- L'entente;

- Le rôle différent des intervenants;
- L'enseignement de diverses techniques de communication;
- Des jeux de rôles;
- Des exposés et des exercices pratiques sur les divers aspects de la négociation raisonnée et des échanges sur les questions déontologiques.

Le coût est de 1 600\$ plus les taxes (1 806.00\$)

Afin de vous inscrire, veuillez compléter le présent formulaire et le transmettre à

Groupe de droit collaboratif du Québec

A/S Me Diane Dunn
680, avenue Outremont
Outremont (Québec) H2V 3M9
diane.dunn@sympatico.ca

Tél : (514) 278-1158 Fax : (514) 278-8753

Votre paiement est requis par chèque libellé à l'ordre du Groupe de droit collaboratif du Québec. La somme de 903.00\$ est payable au moment de l'inscription et le solde de 903.00\$ est payable au plus tard le premier jour de la formation.

TPS : 815024898 RT0001 / TVQ : 1214611038 TQ0001

Politique de remboursement

Si vous devez annuler votre inscription moins de quatorze jours avant le premier jour de la formation, il n'y aura pas de remboursement mais la somme payée sera créditée pour une prochaine formation. De plus, un minimum de participants est requis pour offrir la formation.